

Le 27 août 2009

Monsieur Robert Hanna
Surintendant auxiliaire
Bureau du surintendant des institutions financières
255, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1A 0H2

Objet : Principes clés de l'orientation future du cadre réglementaire canadien de suffisance des capitaux en assurances multirisques

Monsieur,

L'Institut canadien des actuaires se réjouit de l'occasion qui lui est offerte de commenter la série de principes clés proposés.

L'Institut canadien des actuaires appuie l'orientation prise par le Bureau du surintendant des institutions financières en ce qui concerne le calcul du capital réglementaire. Les principes, ainsi qu'énoncés dans le document, semblent suffisamment simples. L'enjeu consiste à mettre au point un modèle détaillé. Voici les deux commentaires à l'égard des principes clés que nous aimerions faire.

En ce qui a trait au principe clé #3 (Tenir compte de tous les risques), il faudrait, à notre avis, autoriser une certaine forme de diversification entre les catégories de risque, ce qui est d'ailleurs permis en vertu de Solvabilité II. Même si la possibilité de diversification entre les catégories de risque est mentionnée, nous suggérons d'assouplir ainsi le libellé : « La diversification selon les catégories de risque sera permise lorsqu'il sera prouvé que les avantages de la diversification seront maintenus en situation de crise. »

De plus, en ce qui a trait au principe clé #7 (Utiliser des mesures comparables à l'échelle des risques et des produits), nous estimons qu'il conviendrait de clarifier le quatrième point centré. Quand il est stipulé que le cadre de capital devrait reposer sur un niveau de mesure du risque commun pour toutes les institutions, nous ne sommes pas certains s'il s'agit d'un niveau de mesure du risque utilisé communément par les institutions ou d'un niveau de mesure du risque commun pour toutes les institutions. La version française ne laisse aucun doute sur le fait que la dernière interprétation est la bonne et nous suggérons d'utiliser en anglais l'expression « common to all institutions ».

Nous tenons à vous remercier à nouveau de nous avoir donné la chance de commenter votre document. Nous attendons avec impatience des lignes directrices plus détaillées; nous serons alors davantage en mesure de fournir des commentaires constructifs.

Document 209085

Je demeure à votre disposition pour discuter plus avant des présents commentaires.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R.C.W. Howard', written in a cursive style.

Robert C.W. Howard, B.Sc., FICA, FSA